



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU  
SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité.

**QU'**une séance extraordinaire se tiendra lundi le 16 décembre 2024 à 19h au lieu habituel des séances du conseil municipal de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus soit:

**Au bureau municipal situé au 4118, route 112, Sacré-Cœur-de-Jésus**

Lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaire 2025
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2025-2026-2027
5. Questions diverses
6. Levée de la séance

**DONNÉ** à Sacré-Cœur-de-Jésus, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre

Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)**

*Je, soussignée, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sur mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public, en affichant le 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024, une copie à chacun des endroits suivants : Porte du bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.*

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.

Directrice générale et greffière-trésorière